

Morning News

mardi 20 mai 2025



INTERNATIONAL NEWS

ZONE EURO : Stabilisation de l'IPC à +2,2% en avril en glissement annuel...

...Et, hausse de l'IPC core à +2,7% en avril en glissement annuel contre +2,4% un mois auparavant, selon la presse internationale

CHINE : Recul de la production industrielle à +6,1% en avril en glissement annuel contre +7,7% en mars...

...Et, baisse du taux de chômage à 5,1% en avril (vs. 5,2% en mars), selon la presse internationale



NOUVELLES DE SOCIETES

TGCC : Signature d'un partenariat stratégique avec le Groupe Saoudien d'investissement immobilier NAIF ALRAJHI INVESTMENT, portant sur la réalisation d'un premier projet immobilier de TGCC en Arabie Saoudite, selon la presse économique

TAQA MOROCCO : Conclusion de trois protocoles d'accord avec le Gouvernement Marocain et l'ONEE et ce, dans le cadre d'un consortium avec NAREVA et le Fonds Mohammed VI pour l'investissement en vue de mettre en œuvre des projets de développement stratégiques dans les secteurs de l'énergie et de l'eau pour des CAPEX de MAD 130 Md

AKDITAL : Convocation de ses actionnaires à l'AGO du 18/06/2025, devant statuer notamment sur la distribution d'un DPA de de MAD 10 (vs. MAD 6 en 2023) ...

...Et, Publication des indicateurs au T1 2025, faisant ressortir :

- ✓ Un chiffre d'affaires en progression de +54% à M MAD 940 par rapport au T1 2024 ;
- ✓ Des CAPEX en baisse de -27% à M MAD 135 par rapport à un an auparavant ;
- ✓ Une dette nette en alourdissement de +15% à M MAD 2 014 par rapport à fin 2024.

STROC INDUSTRIE : Convocation de ses actionnaires à l'AGO du 19 juin 2025 devant notamment approuver le report de la perte nette de MAD 12 577 357,63 en 2024 en report à nouveau

PROMOPHARM : Convocation de ses actionnaires à l'AGO du 20/06/2025, devant notamment approuver les comptes de l'exercice 2024 et affecter le résultat

ALPHA ASSURANCES : Projet d'alliance stratégique entre ALPHA ASSURANCES et EPEGA visant à mutualiser leurs expertises et devant donner naissance à un acteur majeur du courtage en assurance et réassurance, selon la presse économique



Adresse : Tour BMCE, Rond-Point Hassan II, Casablanca - Maroc

Tél: 00 212 5 22 43 01 31 / 00 212 5 22 43 01 23 / 00 212 5 22 43 01 45



Siège : 63, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca 20 000 – Maroc
Tél: 00 212 5 22 64 23 00– Fax: 00 212 522 48 10 07 / 00 212 5 22 48 09 52

RC Casablanca n° 77 971

Autorisation n° 3/26 par l'agrément du Ministère des Finances

www.bmcecapitalbourse.com



Siège : Tour BMCE, Rondpoint Hassan II, Casablanca - Maroc
Bureaux : 63, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca 20 000 – Maroc
Tél : 00 212 522 42 78 20 - Fax : 00 212 522 27 38 26

RC Casablanca n° 128905

www.bmcecapitalglobalresearch.com

Disclaimer

En recevant le présent document, le destinataire accepte de manière ferme et irréfragable d'être lié par les termes et limitations ci-après.

Le présent document a été préparé et diffusé par les entités et affiliées du Bank Of Africa- BMCE Group parmi lesquelles, l'ensemble des entités du Groupe BMCE Capital S.A., (ci-après désignées conjointement, « **Bank Of Africa- BMCE Group** »).

Le présent document ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation de la part de Bank Of Africa- BMCE Group, en vue de l'achat ou de la vente du ou des produits qui y sont décrits. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont sujettes à des modifications à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des fluctuations de marché.

Avant tout investissement dans le produit objet des présentes, le destinataire doit procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui lui ont été fournies, à sa propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant s'il le juge nécessaire, ses propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques ; les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Sous réserve du respect des obligations que la loi met à la charge des entités de Bank Of Africa- BMCE Group, le destinataire et / ou les destinataires du présent document, déclarent expressément et irrévocablement que les entités de Bank Of Africa- BMCE Group, ne pourront nullement être tenues responsable des conséquences financières ou de tous autres préjudices directs ou indirects de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ledit produit ou de l'utilisation quelconque qui sera faite du document. Les entités de Bank Of Africa- BMCE Group attirent l'attention du destinataire sur le fait que la valeur de marché des produits peut fluctuer significativement en raison de la volatilité des paramètres de marché et de la valeur des références sous-jacentes. Elle peut, le cas échéant, (i) être nulle et conduire dans cette situation à la perte totale du montant initialement investi, (ii) voire négative (ce qui signifie qu'elle consiste en un montant dû par vous) et conduire à un risque de perte illimitée. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans certaines situations, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, Bank Of Africa- BMCE Group n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission, y compris en cas de négligence ou d'imprudence. Les éléments des présents documents relatifs aux données de marché sont fournis sur les bases de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les chiffres relatifs aux performances et simulations de performances passées ont trait à des périodes antérieures et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le présent document a été préparé à l'intention de son ou de ses destinataires. Il est destiné à leur seul usage interne. Ce document s'adresse à des investisseurs avertis aux risques liés aux marchés financiers. Si un particulier venait à être en possession du présent document, il ne devra pas fonder son éventuelle décision d'investissement uniquement sur la base dudit document et devra consulter ses propres conseillers.

Le produit objet des présentes, peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations spécifiques et / ou nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce produit. En investissant dans ce produit, vous déclarez à Bank Of Africa- BMCE Group, que vous êtes dûment autorisé, par votre statut juridique et / ou vos règlements internes, à cette fin et ce, tout au long de la subsistance de votre relation avec l'une quelconque des entités de Bank Of Africa- BMCE Group.

Le présent document en ce compris l'ensemble des informations, explications, données, marques, logos, raisons sociales et noms de domaine, etc. sont la propriété exclusive de, ou ont été valablement acquis par, Bank Of Africa- BMCE Group. Il est totalement interdit de copier, modifier, reproduire, republier, distribuer, afficher ou transmettre ce contenu au profit d'une personne de droit privé et/ou de droit public, pour des objectifs lucratifs ou non-lucratifs; et ce indépendamment du support ou du moyen de communication et sans prendre en compte la bonne ou mauvaise foi de la personne réalisant l'une des actions susmentionnées. Ce contenu est pour usage individuel et strictement personnel. Il ne peut servir à une exploitation à objet ou à fin commerciale. Ces interdictions ne peuvent connaître aucune exception, sauf quand les personnes dûment considérées propriétaires des droits de propriété intellectuelle de ce contenu y conviennent.

Toute violation de ces règles fait encourir à la personne qui l'a réalisée les sanctions pénales prévues à ce sujet et les poursuites judiciaires nécessaires au rétablissement des droits des auteurs et au dédommagement de ceux-ci. Tout litige concernant les présentes règles relèvera de la compétence des Tribunaux de Casablanca. »